

Avril 2015



La gazette du Cruci-Falgardien

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

Je tiens particulièrement au respect de la démocratie locale et au principe de la tolérance. Ainsi ai-je accordé, suite à la demande des quatre élus de la liste minoritaire, un droit de réponse sur le bulletin municipal. Il est vrai qu'une phrase mal "tournée" peut prêter à polémique et soulever la contestation. Toutes les voix peuvent donc être entendues pour rétablir l'équilibre.

Au sein d'un Conseil Municipal, les divergences de points de vue sur des choix politiques, financiers ou autres sont compréhensibles, et leur acceptation est simplement le respect de la démocratie. Pour moi, le plus important est le travail d'équipe du Conseil Municipal : que tout le monde travaille ensemble, en ayant un seul but : être au service de la commune et de ses habitants.

Contrairement à Candide, je pense qu'il est difficile de vivre dans le "meilleur des mondes possibles". Cependant, il faut constamment travailler à son amélioration.

S'il n'est pas facile de faire plaisir et de contenter tous les citoyens, le lien social est pour moi primordial. Les élus et moi-même sommes à votre écoute. En un an de mandat, en attente de subventions, nous n'avons pas réalisé tout ce que nous comptions faire. La baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) pour notre commune sera un frein pour les investissements : 35 795€ de moins en 2015. Certains investissements nécessaires voire indispensables à ce jour devront donc être reportés ultérieurement (travaux de rénovation des bâtiments associatifs).

Les vestiaires du football (projet initié par nos prédécesseurs) sont quant à eux terminés.

Enfin, le bien vivre dans notre village ne peut se faire sans l'aide et le soutien de nos commerçants, de nos associations, des nombreux bénévoles et des membres du CCAS (centre communal d'action sociale), je les en remercie.

Michel CHALIE

Dans notre commune :

Le droit de réponse de l'opposition

Le bassin de vie

Point travaux

Rappel sur les feux de jardin

Environnement

Les frelons asiatiques

Chenilles processionnaires - plusieurs solutions pour s'en protéger

Les infos des partenaires

Sicoval : Collecte des déchets, ce qui va changer

Sicoval escroquerie

Région : L'éco-chèque logement

Préfecture : Lutte contre l'insécurité routière

Videz votre placard !

Les animations de la médiathèque

La vie des Associations :

L'Ephémère Guinguette à Lacroix Falgarde:

Le Jardingue

Zique et Plume

Foyer Rural

Yoga Chandra Surya

LFAN

Infos du secrétariat :

Fermeture du secrétariat lors des ponts de mai

Avancée du site internet

Problèmes techniques

MAIRIE DE LACROIX-FALGARDE

Tel : 05.61.76.24.95

Fax : 05.61.76.71.57

mairielacroix.falgarde@wanadoo.fr

www.lacroixfalgarde.fr

DANS NOTRE COMMUNE

LE DROIT DE REPONSE DE L'OPPOSITION au point finances de la dernière Gazette

Nous avons été surpris, en tant que conseillers municipaux minoritaires, de lire dans la dernière gazette du Cruci-Falgardien un article intitulé « LE POINT FINANCE » qui se veut une réponse à des questions, relatives au budget, posées lors du conseil municipal du 13 janvier dernier.

Cet article fait état de plusieurs dossiers, gérés par l'ancienne municipalité, qui seraient, au moins en partie, la cause des difficultés financières qui nous attendent. Devant cette mise en cause faite sans qu'aucun échange ou débat ait pu avoir lieu et au vu des erreurs et omissions constatées, nous avons demandé et obtenu de M. le Maire ce droit de réponse.

Voici donc notre point de vue et nos arguments sur les sujets évoqués (rappelés ci-dessous en italique):

« ... Les équipements photovoltaïques placés sur le bâtiment communal derrière l'école et fonctionnels depuis 2 ans, ne faisaient l'objet d'aucun contrat de rachat de l'électricité produite de la part ERDF. »

Les panneaux photovoltaïques, situés sur le toit de l'atelier municipal, sont opérationnels depuis janvier 2013, après deux ans de chantier émaillés de plusieurs problèmes : une première société qui s'est évanouie avant la fin des travaux, la recherche d'une seconde pour les finir et fournir une attestation de conformité, etc. Malgré ce retard, EDF a accepté (par courrier du 11/02/2014), après négociations menées par l'équipe municipale précédente, non seulement de réactiver le contrat de rachat aux conditions initiales (qui demandait un démarrage de la production avant le 27/01/2012) mais également de payer les 14 000 kWh déjà produits.

« ... Les terrains de tennis, refaits à hauteur de 63 000€ d'investissement, ont un éclairage aux normes fédération française de tennis (FFT) de coût énergétique élevé. »

« ... Dans ce cadre, nous nous posons la question de savoir s'il est nécessaire pour notre commune d'avoir des éclairages aux normes de la FFT. »

L'éclairage des terrains de tennis a coûté précisément 63 048 € TTC. La part communale, subventions déduites, ne représente que 28 379 €. Cet aménagement indispensable, a été refait, sans regret, aux normes de la FFT. Il permet à la centaine d'adhérents du club une

pratique sportive dans des conditions normales, d'avoir une école de tennis pour jeunes et adultes, d'organiser et de participer tout au long de l'année à des compétitions officielles.

« ... En ce qui concerne l'achat du terrain de l'autre côté du Cossignol (destiné antérieurement à une zone sportive), nous sommes dans l'obligation de l'acquérir dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique, DUP (expropriation actée par l'ancienne équipe municipale). Néanmoins, nous ne pourrions probablement pas lui donner l'affectation souhaitée, en raison d'une incompatibilité entre le projet et notre POS (qui va évoluer en PLU cette année) »

Le rachat de ce terrain, situé près de l'école, est de notre point de vue stratégique pour la commune. C'est le seul terrain plat aménageable dans cette zone, destiné exclusivement à de futurs terrains de sports puisque non constructible. C'est après une procédure de plusieurs années et au vu d'un dossier justificatif que la DUP a été jugée et acceptée. Puisque nous l'achetons, autant l'utiliser, sinon quel intérêt ?

Le projet d'aménagement, présenté pour justifier la DUP, est compatible avec notre POS. Il a été vérifié par le syndicat gérant les orientations supra communales au niveau de l'urbanisme toulousain mais celui-ci a commis une erreur administrative en ne le faisant pas apparaître sur ses documents. Cette erreur a été confirmée par les services techniques du SICOVAL.

« ... A notre grand étonnement, l'économie de l'éclairage de nuit n'a pas atteint les 10 000 euros anticipés. Cela est vraisemblablement lié à la mise en place des éclairages intenses au niveau des terrains de tennis, de la rue Aignan Carrière, de l'impasse Frédéric Mistral et de l'entrée de Falgarde.

... Il est à noter que la mesure d'extinction des lumières (toujours controversées) nous a permis de ne pas faire s'envoler la ligne budgétaire énergétique. »

Lors de la réunion publique du 21/02/2013, sur la coupure de l'éclairage public, l'économie envisagée était d'environ 6 000 € et non de 10 000 €. Vu l'augmentation inéluctable des tarifs EDF, il vaut mieux prendre, comme unité de mesure des économies, la baisse de kWh consommés et non pas une éventuelle diminution des coûts.

Toutes les nouvelles installations ont été faites avec des technologies qui permettent de baisser la consommation, ceci même si certains éclairages sont plus intenses car à Leds.

Enfin, si la mesure d'extinction de l'éclairage public est toujours controversée (alors même que d'autres communes du département se sont engagées dans la démarche) pourquoi aucun débat n'a t'il eut lieu en conseil municipal ?

« ...nous avons donné suite au projet, très avancé, de la construction des « vestiaires du football » en respectant l'enveloppe allouée, malgré l'absence de prévision des raccordements en eaux usées, arrivées d'eau et électrification. »

Il est faux, pour ne pas dire absurde, d'écrire qu'aucun raccordement n'était prévu. De même qu'était prévu de raccorder au nouveau réseau d'assainissement les anciens vestiaires, branchés sur une fosse hors norme. Les prévisions d'investissement 2014 prévoyaient 601 175 € TTC de dépenses. Après réduction du projet, faite à l'époque en accord avec le club, et une maîtrise des coûts de réalisation, supervisée par la nouvelle municipalité, le montant final s'élève à 325 569 euros HT et celui des réseaux à 98 545 euros HT.

Si les dossiers que nous venons d'évoquer avaient été discutés, nous aurions pu en débattre et les faire progresser pour le bien de la commune. Depuis la parution de la dernière gazette, plusieurs commissions ont été programmées.

Nous souhaitons qu'à présent un travail régulier puisse avoir lieu en commission et en conseil municipal, pour permettre le débat d'idées et l'implication de tous les conseillers municipaux, comme l'exige la règle démocratique.

Nadine Barrière, Thierry David, Christophe Lelong, Emmanuelle Lethier, conseillers municipaux

LE BASSIN DE VIE

A l'initiative de Lydie BOYER, Directrice Générale des Services (DGS) de notre commune, des rencontres inter DGS et responsables des services techniques, ont été mises en place et ont débuté au mois de mars.

Au vu de l'intérêt de ces réunions, les participants ont décidé de les renouveler à un rythme de 3 ou 4 par an.

Elles permettent de fédérer les équipes et de partager les savoir-faire et compétences de communes voisines du bassin de vie et ont l'avantage de pouvoir mutualiser du matériel sous la forme de convention de prêts.

Un exemple : la mise en place depuis début avril de la mutualisation de la formation « Habilitation électrique » qui est organisée sur la commune de Pinsaguel par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), et qui permettra à la commune de faire bénéficier quelques-uns de ses agents techniques de cette formation.

POINT TRAVAUX

Le budget pour l'année 2015 est voté au conseil municipal du mois d'avril.

Dans ce vote, sont proposés différents investissements sur la commune qui sont ensuite priorisés.

Concernant la réfection de nos routes, qui consiste surtout à combler "les nids de poule", un état des lieux de toute la commune a été réalisé et sera traité courant de l'année 2015.

L'amélioration de la sécurité aux abords de l'école va consister à installer des radars pédagogiques de part et d'autre du rond-point ; un troisième est prévu sur la route de Goyrans.

Des bornes rétractables, au niveau des ramiers, faciliteront l'accès des pompiers auprès des infrastructures sportives.

D'autre part, un inventaire a été réalisé dans nos ateliers techniques et sont prévus au budget les réparations et achats nécessaires à une meilleure utilisation des différents outils et engins.

Un grand plan d'élagage sur la commune est prévu à l'automne 2015 pour les grands arbres en particulier route de la Gleyzette et dans le lotissement Labastide.

Enfin les terrains de sport (foot) et aires de jeux, seront remis aux normes, l'école dotée de nouveaux stores motorisés et la médiathèque bénéficiera de films protecteurs solaires sur les fenêtres pour abaisser la température de la pièce l'été.

D'autres travaux seront nécessaires pour rénover certains bâtiments communaux, tant au niveau de toitures, de plancher, ou de cloisons.

Sandrine Mèges, adjointe aux travaux

RAPPEL SUR LES FEUX DE JARDIN

Les beaux jours arrivent, c'est l'occasion de se rappeler l'arrêté municipal du 14 juin 2002, qui réglemente les feux de jardins sur le territoire de la commune.

Les feux de jardins sont interdits les mercredis, dimanches et jours fériés. Les autres jours ils sont uniquement autorisés le matin de 8 h à 11 h.

Ils sont interdits, en raison des risques d'incendie qu'ils représentent, pendant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Aucun feu ne peut être allumé les jours de grand vent.

Dans les propriétés privées, aucun feu ne peut être allumé aux abords de voies de circulation afin de

prévenir d'éventuels accidents de la route dus à une absence de visibilité causée par les fumées.

En dehors de la période et des cas d'interdiction sus-énumérées, toute personne qui procède à l'allumage d'un feu doit s'assurer :

Que ce feu ne constitue pas une gêne pour le voisinage,

- De disposer d'un point d'eau à proximité afin d'intervenir rapidement en cas de propagation du feu.

ENVIRONNEMENT

Contre les frelons asiatiques, faites des pièges dès maintenant

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée vers l'envers pour faire un entonnoir.

Pour éviter que de l'eau de pluie ne vienne diluer l'appât, un élément (CD-Rom, assiette de pique-nique...) peut être inséré dans le système d'attache.

L'appât au fond de cette bouteille :

- Il est fondamental que l'appât soit sélectif : bière, cidre, liqueur de cassis
- **IL NE DOIT SURTOUT PAS S'AGIR DE SUCRE NI DE MIEL**
- Au-delà du mois de mai, ajouter une crevette, les frelons recherchant des protéines en cette période.

Les pièges sont disposés dans les lieux protégés des vents et bénéficiant du soleil du matin, il est préférable qu'ils soient positionnés entre 1,5 et 2 mètres de hauteur, hors de portée des enfants.

La capture par piégeage des reines fondatrices est efficace, principalement de mars à mai, au démarrage de la construction de leur nid. Le piégeage des ouvrières peut être poursuivi afin de fragiliser la population en place et vérifier la présence d'un nid de frelons asiatiques à proximité.

Pour préserver l'écosystème, aidez les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. C'est un geste citoyen et écologique qui concerne tout le monde : faites-le savoir autour de vous.

Chenilles processionnaires - plusieurs solutions pour s'en protéger

Il existe différentes méthodes de traitement contre les chenilles processionnaires, à différents prix, complémentaires, et plus ou moins durables dans le temps :

- le **piège à papillons de chenilles processionnaires du pin** qui marche à l'aide de phéromones (il piège les papillons attirés par les phéromones tout l'été : les papillons mâles volent autour de la capsule qui émet l'odeur du papillon femelle. Épuisés, ils finissent par tomber dans l'entonnoir). La portée de la phéromone est de plusieurs dizaines de mètres et minimise donc le nombre de chenilles issues de la transformation des

papillons, réduisant considérablement les infestations ; peu cher : 25 euros pour couvrir un bosquet d'arbres (6 à 8 pièges /ha dans les landes), 1 phéromone à 16 euros dure 6 mois ; totalement écologique.



IMPORTANT : Le piégeage est une méthode de lutte collective et complémentaire. Le piégeage doit faire partie d'un plan de lutte raisonné intégrant les autres techniques (mécanique et traitements phytosanitaires).



Source article : <http://www.vieille-toulouse.fr/le-frelon-asiatique>

- l'éco-piège qui a l'avantage de durer dans le temps et piège les chenilles qui descendent de l'arbre (surtout février à avril) en les emprisonnant dans un sac entre 35 et 60 euros selon le diamètre de l'arbre ; bien entendu, il faut un piège par arbre infesté, mais il est réutilisable chaque année et écologique.



- le traitement phytosanitaire biologique au bacillus thuringiensis, proposé par la mairie lors de la campagne de traitement octobre/novembre, à des prix intéressants (environ 25€/arbre) mais à renouveler chaque année.

Voici des exemples de sites où l'on peut trouver les pièges en vente accompagnés d'explications : <http://fr.jardins-animés.com>, <https://www.ecopiège-boutique.com>

Pour rappel, l'arrêté municipal du 21 mars 2012 demande à chaque citoyen de traiter ses arbres infestés. Nous avons traité 47 arbres communaux cette année.

Sandrine Mèges, adjointe aux travaux

LES INFOS DES PARTENAIRES

SICOVAL : Collecte des déchets, ce qui va changer

Réunion publique le 29 mai à Lacroix-Falgarde

Notre commune est concernée par deux modifications importantes cette année :

- Le verre sera collecté en apport volontaire
- La redevance devient incitative.

C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de réfléchir à sa gestion des déchets et à la façon de s'engager dans une attitude éco-citoyenne.



Tous les habitants de Lacroix-Falgarde ont reçu dans leur boîte aux lettres un guide pratique du Sicoval concernant la collecte des déchets à Lacroix-Falgarde pour 2015.

A partir de juillet 2015, le verre ne sera plus collecté au porte à porte mais en apport volontaire. Six bornes

réparties sur Lacroix-Falgarde nous permettront de nous débarrasser de nos déchets en verre.

Pourquoi ? Pour réduire la pénibilité du travail des agents de collecte et pour maîtriser les coûts.

A partir du 1^{er} janvier 2016, la redevance incitative prendra en compte le nombre de présentations du container gris pour le calcul de la facture annuelle.

Pourquoi ? Pour inciter les habitants à réduire leurs ordures ménagères donc à recycler ce qui peut l'être : verre, plastique, papier, carton, déchets de cuisine..., pour maîtriser votre facture.

Nous vous invitons à une réunion publique le vendredi 29 mai 2015 à 18h dans la salle du foyer rural, en présence d'élus et de techniciens du Sicoval.

Ordre du jour : Présentation de ces deux modifications et questions réponses.

Nous vous attendons nombreux, la réunion sera suivie d'un pot de l'amitié.

Emmanuelle Lethier, Représentante de Lacroix-Falgarde à la Commission déchets du Sicoval

SICOVAL : Alerte escroquerie

Nous tenons à vous informer d'une escroquerie qui se développe actuellement sur le territoire du Sicoval, envers des personnes âgées. Nous avons été alertés de ces faits par un bénéficiaire du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Voici le procédé utilisé :

Se faisant passer pour un agent du Sicoval, sans montrer de carte de visite, une femme pénètre dans le logement en demandant si l'usager a une femme de ménage, et combien d'heures. Elle estime que cela n'est pas suffisant et propose donc de faire une demande d'augmentation des heures (phase de mise en confiance).

Pour ce faire elle dit devoir visiter le logement. Pendant ce temps un comparse pénètre et met à des endroits stratégiques des vers. La femme fait constater ceci et propose d'agir immédiatement en faisant appel à un intervenant extérieur pour nettoyer et désinfecter. Le couple explique ensuite que la présence des vers vient du plafond.

Après avoir nettoyé, ils demandent un paiement de 500 €. Le bénéficiaire n'ayant pas cette somme en liquide il propose de prendre la carte bleue et de le passer à la machine immédiatement, leur permettant ainsi de voir le code. Bien sûr ne fonctionnant pas, ils demandent à la personne de se rendre dans les bureaux du SAAD à Montgiscard pour régler le montant de la facture. Entre temps, ils repartent avec la carte bleue et font des retraits jusqu'à ce que la personne se rende compte de l'escroquerie.

REGION : L'éco-chèque logement



Financez vos économies d'énergie avec l'Eco-chèque logement Midi-Pyrénées !

De 1 000 à 1 500 € d'aides sur le montant de vos travaux.

La Région a décidé lors de son Assemblée Plénière du 19 mai 2011 d'amplifier très largement « l'éco-chèque logement » et d'en faire l'unique dispositif régional de soutien aux particuliers en matière d'amélioration énergétique de leur logement. Cette décision s'inscrit

dans le cadre plus global du Plan Régional « Midi-Pyrénées Energies 2011-2020 », qui affirme la volonté de la Région d'agir pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique.

Ainsi dans l'objectif d'attribuer 3 300 éco-chèque par an, la Région a modifié ses critères d'intervention :

- les plafonds de ressources des particuliers sont augmentés significativement,
- le montant des éco-chèques passe à 1000 € (bailleurs) ou 1500 € (propriétaires occupants),
- le dispositif est simplifié puisque sont désormais éligibles tous travaux permettant d'atteindre un gain énergétique d'au moins 25%.

Plus avantageux pour le particulier, il lui évite de faire l'avance de trésorerie, la valeur de l'éco-chèque venant en déduction du montant total (TTC) de la facture et la Région se chargeant de rembourser les professionnels affilié au dispositif.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://www.midipyrenees.fr/ecocheque>

PREFECTURE : Lutte contre l'insécurité routière

Lutte contre l'insécurité routière, services internet relatifs au permis de conduire

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelle que soit sa catégorie.

En outre, les stages de sensibilisation au risque routier, dits « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées. Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Lacroix-Falgarde.

L'accès direct, en temps réel, aux places de stage de votre région est désormais disponible sur :
www.permisapoints.fr

VIDEZ VOTRE PLACARD !

Le CCAS organise un vide dressing le 26 avril 2015 de 7h00 à 18h00 sous la Halle du Ramier.

Adulte, enfant, bébé ; vêtements, chaussures et accessoires divers : c'est l'occasion de faire de la place dans vos armoires, ou au contraire de les remplir de nouvelles trouvailles !

Un café sera offert aux exposants le matin. Des boissons, viennoiseries et sandwiches seront mis en vente, à la disposition de tous tout au long de la journée.

Prix de l'emplacement : 8€ les 3 mètres.

Les recettes (des places et de la vente de nourriture) seront reversées au CCAS.

Pour plus d'information, contactez la Mairie au 05.61.76.24.95
Le CCAS

LACROIX-FALGARDE

Vide Dressing



LE 26 AVRIL 2015

DE 9H00 A 18H00
Aux Ramiers

Organisé par le C.C.A.S.



LES ANIMATIONS DE LA MEDIATHEQUE

NOUVEAU! « Le p'tit ciné »



En période de vacances scolaires, la médiathèque vous propose des diffusions de films ou dessins animés pour les enfants.

Le jeudi 23 avril à 11h pour les tout-petits jusqu'à 4 ans (durée : 30 minutes maximum), à 15h pour les plus grands à partir de 4 ans (durée : 1h30 maximum).

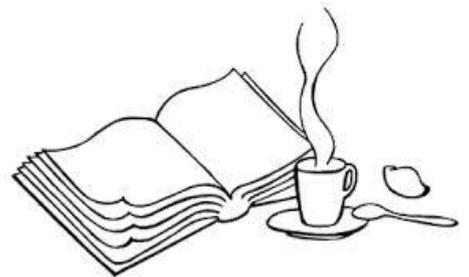
L'entrée est gratuite mais vous devez vous inscrire au préalable : 05 61 76 85 74 ou mediathequelacroixfalgarde@orange.fr

Le jeudi 30 avril à 14h30, rencontre du groupe de lecture de la médiathèque

Vous aimez lire ? Vous avez envie de partager ce plaisir ?

Nous vous proposons d'échanger sur des livres coups de cœur. Il n'y a aucune obligation, vous pouvez venir avec un livre que vous avez aimé, le présenter si vous le souhaitez ou simplement écouter.

Au plaisir de vous y retrouver...

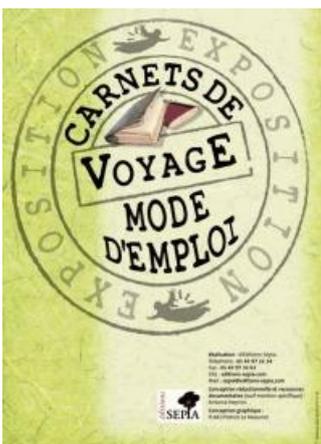


Du 8 mai au 15 juin, vous pourrez découvrir l'exposition

Carnets de voyage, mode d'emploi prêtée par le Conseil Général.

Le but de cette exposition est de faire découvrir au grand public la pratique du carnet de voyage. Tout à la fois journal intime, recueil de souvenirs et livre d'artistes, il s'adresse à chacun d'entre nous. Que l'on soit jeune ou moins jeune, artiste en herbe ou amateur chevronné, il est le support idéal pour laisser le champ libre à notre imagination. Alors, si vous partiez en voyage...

Tout public



LA VIE DES ASSOCIATIONS

2015 ou la 4ème saison de l'Ephémère Guinguette à Lacroix Falgarde



Bientôt, les panneaux de l'Ephémère Guinguette disséminés dans les rues du village vous remettront en mémoire le temps des flonflons et de l'accordéon sur l'herbe fraîche du Ramier...

A partir du 29 Mai et sous un soleil éclatant (c'est ce que l'on a commandé!!), la piste de danse sera réinstallée à l'ombre des grands arbres, les petits plats seront dans les grands pour que vous puissiez les déguster autour de belles tablées, la musique toujours dansante et éclectique, le bar réapprovisionné en sirop de violette, petit blanc bien frais et notre équipe au grand complet pour vous retrouver!

Du vendredi au dimanche, de fin mai au 13 juillet et du 21 août au 13 septembre, vous pourrez venir partager un verre ou une assiette, une danse ou une conversation, les pieds en éventail ou en mouvement et les oreilles prêtes à la découverte. Chaque soir, des musiciens, qu'ils soient professionnels ou amateurs, viendront ravir nos oreilles.

Quoi de neuf cette année?

Après la pause estivale, la Guinguette ré-ouvrira du 21 août au 13 septembre, histoire d'amorcer la rentrée en douceur et en musique...

Il y aura chaque vendredi soir sous la halle un marché de producteurs ouvert à partir de 16h30 : un beau moyen de créer des liens de territoire, entremêlant plaisirs de la table et rencontres conviviales. Ce marché est organisé par l'association LFAN en partenariat avec la Guinguette.

En vous attendant avec impatience et réjouissance, retrouvez toutes les infos, le programme et les images sur notre blog en cours de construction :

<http://www.lephemereguinguette.com/>



LES JARDINS FAMILIAUX de LACROIX-FALGARDE



Le Jardinage

Au pied du château de Lacroix-Falgarde, l'association propose des parcelles pour cultiver son potager mais également un espace d'échange autour des pratiques de jardinage biologique, de convivialité, de solidarité et de citoyenneté.

A ce jour, 30 parcelles ½ de 90 m² sont attribuées.

Si vous avez envie de bêcher, amender, semer, planter, buter, cueillir, et déguster de bons fruits et légumes : 10 parcelles et ½ sont immédiatement disponibles. L'association met à disposition de chaque jardinier l'eau pour l'arrosage des parcelles, du compost, du fumier, du sable, etc... selon arrivage !

Travaux et astuces du mois d'Avril

- Semer à l'abri l'aubergine, la courge, le cardon, le concombre, les cornichons, le melon, le potiron, les tomates
- Les pommes de terre hâtives plantées en mars risquent le gel dès que les feuilles apparaissent. Les butter progressivement pour les protéger. Éclaircissez les semis de légumes trop serrés.
- Semez tous les 15 jours des radis pour en récolter constamment.
- Les oignons à repiquer sont placés dans un endroit sans fumure récente.

Comment lutter contre le ver du poireau

Le ver du poireau (teigne) cause souvent des dégâts.

On peut associer poireaux et carottes mais il existe une méthode plus efficace.

Raccourcissez vos plants de poireaux avant de les planter, mettez-les à sécher à mi-ombre pendant 48 heures. Ils vont s'endurcir, ce qui empêchera le ver du poireau de pénétrer.

Ne vous inquiétez pas de l'aspect des plants après le séchage, ils reprendront rapidement vigueur après mise en terre et un bon arrosage.

Plantez vos poireaux au fond d'un sillon.

Pour avoir des poireaux aux fûts longs et blancs, creusez un sillon de 10/15 cm de profondeur et plantez vos poireaux au fond.

Un premier sarclage entre lignes quelques jours après la plantation aura pour effet de reboucher le sillon. Buttez ensuite les poireaux comme il se doit. La partie enterrée sera alors d'une trentaine de cm...c'est autant de blancs de poireau à déguster.

Régalez-vous!

Recette du Crumble aux épinards et au fromage

Difficulté : Facile

300g de pousses d'épinards

70g de beurre demi-sel

200g de fromage blanc faisselle

2 cabécous

60g de cerneaux de noix

40g de petit beurre et 40g d'amandes en poudre

Sel

Faites fondre 20g de beurre dans une casserole, puis ajoutez les pousses d'épinards.

Salez, mélangez et faites cuire pendant 2 minutes, puis égouttez-les et hachez-les.

Coupez grossièrement les cerneaux de noix. Dans un bol, mélangez les noix, les épinards, la faisselle, les cabécous coupés en petits dés.

Réduisez les biscuits en miettes à l'aide d'un rouleau à pâtisserie ou d'un mixeur.

Coupez le beurre restant en petits morceaux et mélangez aux miettes de gâteaux et amandes. Malaxez avec les doigts.

Versez les épinards dans un plat allant au four.

Recouvrez de pâte à crumble et laissez cuire 20 mn.

Dictons d'Avril

- Si tu sèmes tes haricots à la Ste Croix, tu en récolteras plus que pour toi.

- Après la St Gervais, plus de gelées !

Journée Portes-Ouvertes des Jardins familiaux

Réservez d'ores et déjà cette journée programmée pour le 27 septembre, pendant que - non loin de là - la fête du village battra son plein! Les jardins potagers seront ouverts au public. Au programme : animations pour petits et grands, et visite des Jardins.

A noter dès à présent dans vos agendas!

Rejoindre et/ou soutenir l'association des Jardins Familiaux, c'est :

- militer pour une culture biologique. Chaque jardinier s'engage à n'utiliser ni pesticides, ni engrais chimiques sur sa parcelle.

- accéder à de nombreux échanges de savoirs, de pratiques, de graines et de plans.

- partager des moments conviviaux à l'occasion, notamment, de chantiers collectifs organisés pour l'entretien des parties communes.

- créer du lien social

- initier des projets éducatifs : des parcelles dites « pédagogiques » sont aujourd'hui réservées et disponibles aux classes, centres de loisirs et dispositifs d'aide à l'insertion.

Vous souhaitez rejoindre les Jardins familiaux et adhérer à sa charte? N'hésitez pas à consulter le tout nouveau site de l'association, ou à nous écrire <http://jardins-familiaux-lf.fr>. Téléphone: 06 80 52 29 53



ZIQUE ET PLUME

L'association Zique et Plume organise un concert à l'église de Goyrans, le samedi 25 avril 2015 à 20h30

Cette soirée regroupera l'Atelier de chants du monde "Zique et Plume" de Lacroix-Falgarde avec la chorale I Cant'Uccelli autour d'un programme plein de fantaisie et d'exotisme !

1^{ère} partie :

L'atelier (du samedi) de chants du monde de l'association Zique et Plume, animé par Isabelle Berlioz, regroupe cette année une douzaine de chanteuses et chanteurs : si certains chantent depuis

longtemps, d'autres au contraire feront, ce 25 avril 2015, leurs premières armes en la matière !

De la rencontre de ces amateurs, autour de chants haïtien, tsigane, japonais, congolais, basque, yiddish et espagnol, se dégage une énergie festive et joyeuse, et une invitation au voyage....

2^{de} partie :

I CANT'UCCELLI est un chœur amateur dirigé par Magali Germain, qui a découvert auprès de Giovanna Marini les chants de la tradition orale des régions d'Italie.

Entre chants de travail, de protestation, chroniques, d'amour, de lutte et sacrés, le chœur visite ce patrimoine aux sonorités âpres en essayant d'en restituer l'originalité et la richesse.

Entrée et participation libres



Pourquoi faire du Yoga ?

A dire vrai, les motivations de départ sont variées ; mais bien souvent, au-delà d'une simple curiosité pour cette "discipline exotique", ces motivations émanent d'une recherche : entretenir son corps, aller mieux, sortir d'une forme de mal être, faire face à une situation difficile, se soulager d'un stress important, ou simplement accepter ses limites...

Si la pratique s'installe, régulière, assidue, peu à peu des transformations apparaissent; le corps se dénoue, devient plus vivant, comme habité ; le souffle se régularise et on découvre des espaces de calme, on s'apaise ; dans certaines situations, on se surprend à ne plus répéter les mêmes scénarios et à fonctionner différemment pour faire reculer les difficultés, les conflits, et la souffrance qu'ils induisent.

Pourquoi faire du yoga ?

Parce que le yoga est le cadeau que l'Inde a fait au monde, un cadeau que chacun d'entre nous, quel que soit son âge, peut recevoir au plus profond de lui-même.

L'Association de Yoga Chandra Surya organise des cours dans la salle Frédéric Mistral le mercredi soir et le jeudi matin ; si vous êtes intéressés par une rencontre, par un cours d'essai, merci de contacter l'enseignante Christine Lemaire : chrilemaire31@gmail.com ou au 06 70 90 48 25.

Christine Lemaire

LES INFOS DU FOYER RURAL



L'année 2014-2015 est déjà bien entamée.

Le Foyer Rural vous a déjà proposé plusieurs manifestations qui se sont traduites par un vif succès et dans cette continuité nous vous invitons à venir encore plus nombreux pour voir les prochaines rencontres.

Voici les dates à ne pas manquer :

→ 25 mai 2015 : GALA DE DANSE de fin d'année.

Le spectacle de danse est monté en coordination avec le Foyer Rural par les professeurs de danse et avec tous nos élèves. Cette manifestation se tiendra à Saint Orens dans la salle de spectacle ALTIGONE à 17h.

L'entrée sera de 5 euros/adultes et gratuite pour les enfants. Une prévente des billets sera possible à partir du **Mardi 5 mai** soit aux heures d'ouverture du secrétariat du bureau du Foyer Rural (Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) ou lors d'une permanence exceptionnelle prévue le mercredi 20 mai 2015 de 17 h à 20 h.

→ 30 mai 2015 : GRAND CONCERT au Foyer Rural.

Le Foyer Rural recevra deux groupes exceptionnels :

❖ En première partie : les « **BROKENS WINDOWS** ».

20h30 : Un groupe de ROCK composé d'adolescents Crucifalgardiens, tous élèves de notre école de musique.

❖ En deuxième partie les « **SUGAMAMA** »

21h00 : Groupe de Rock/Pop/Soul monté par notre professeur de piano Edouard, qui a remporté « La Grande Battle » sur France 2 en 2014.

L'entrée sera de 10 euros/adulte et 5 euros/adolescent. Une prévente des billets sera possible à partir du **Mardi 12 mai** soit aux heures d'ouverture du secrétariat du bureau du Foyer Rural ou lors d'une permanence exceptionnelle prévue le mercredi 20/05/2015 de 17h à 20h.

→ 12 juin 2015 : AUDITION MUSICALE de fin d'année.

L'audition se tiendra au Foyer Rural. Les élèves auditionneront seul, en duo ou en groupe sur des musiques variées allant du classique au jazz en passant par la POP etc...

→ 21 juin 2015 : Fête de la MUSIQUE

Une nouveauté cette année au Foyer Rural : nous allons, en collaboration avec la GUNGUETTE, fêter la musique à la Halle du Ramier. Venez écouter et encourager nos musiciens en herbe ou confirmés.

→ 28 juin 2015 : Exposition DESSIN/PEINTURE.

Toutes les œuvres des artistes seront exposées dans La Salle de la Gleyzette.

Nous vous attendons très nombreux pour profiter de ces festivités qui clôtureront la saison 2014-2015.

L'équipe du Foyer Rural

LFAN

L'association LFAN organise en partenariat avec la guinguette, un marché de producteurs sous la Halle du Ramier tous les vendredis soir à partir de 16h30 du 5 juin au 10 juillet et du 28 août au 11 septembre à Lacroix-Falgarde.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble des moments de convivialité en plein air.



INFOS DU SECRETARIAT

Fermeture du secrétariat lors des ponts de mai

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé les samedis 2 et 9 mai 2015. Pour toute information complémentaire, contacter la mairie au 05.61.76.24.95

Avancée du site internet

La construction du nouveau site internet avance, avec la mise en place d'une page d'attente à l'adresse www.lacroixfalgarde.fr qui reprend les coordonnées de la mairie.

Problèmes techniques

Vous avez sans doute remarqué que depuis quelques mois, de petits « bugs techniques » ont été rencontrés à la mairie : mauvaise réception des mails, téléphone bloqué, site internet en panne, panneau lumineux qui ne change pas...

Nous tenons à vous informer que ces soucis sont résolus, ou en passe de l'être, et vous prions de nous excuser pour les problèmes de communication rencontrés ces derniers temps.

La mise en place du nouveau site devrait résoudre le problème de la communication « en direct » ; nous travaillons actuellement sur la réparation du panneau lumineux ; les mails ont été rétablis et sont normalement reçus par nos secrétaires.

AGENDA

QUAND ?	QUOI ?	OU ?	Renseignements
AVRIL			
Jeudi 23 avril à 11h et à 15h	Le p'tit ciné	Médiathèque de Lacroix-Falgarde	Réservation au 05 61 76 85 74 ou mediathequelacroixfalgarde@orange.fr
Samedi 25 avril à 20h30	Concert	Eglise de Goyrans	Zique et Plume Isabelle BERLIOZ 06.63.66.76.43
Dimanche 26 avril de 7h à 18h	Vide dressing	Halle du Ramier	Mairie : 05.61.76.24.95 secretariat.mairie@lacroixfalgarde.fr
Jeudi 30 avril à 14h30	Rencontre du groupe de lecture	Médiathèque de Lacroix-Falgarde	05 61 76 85 74 ou mediathequelacroixfalgarde@orange.fr
MAI			
Du 8 mai au 15 juin	Exposition Carnets de voyage	Médiathèque de Lacroix-Falgarde	05 61 76 85 74 ou mediathequelacroixfalgarde@orange.fr
Vendredi 8 mai à 20h30	Tournoi de Tarot	Ancien Dojo	Lacroix O Parfum Dominique MAZUR 06.76.77.12.09
Jeudi 21 mai à 8h	visite de Mirepoix et le village des roses Camon	Départ de l'ancien Dojo	LFAN - Laurent MEGES 06.16.67.80.17
Lundi 25 mai à 17h	Gala de danse de fin d'année	Saint Orens, salle Altigone	Foyer Rural - Karine CARILLO-MAGNIEN 05.61.76.27.57
Vendredi 29 mai à 18h	Réunion publique sur la Collecte des déchets	Salle du Foyer Rural	Mairie : 05.61.76.24.95 secretariat.mairie@lacroixfalgarde.fr
Vendredi 29 mai à 20h30	Concours de belote	Ancien Dojo	Lacroix O Parfum Dominique MAZUR 06.76.77.12.09
Du 29 mai au 13 juillet, et du 21 août au 13 septembre	4ème saison de l'Ephémère Guinguette	Ramier	Ephémère Guinguette http://www.lephemereguinguette.com/
Samedi 30 mai à 20h30	Grand concert	Foyer Rural	Foyer Rural - Karine CARILLO-MAGNIEN 05.61.76.27.57
JUIN			
Tous les vendredis soirs, à partir de 16h30, du 5 juin au 10 juillet et du 28 août au 11 septembre	Marché de producteurs	Halle du Ramier	Partenariat LFAN (Laurent MEGES 06.16.67.80.17) et Ephémère guinguette http://www.lephemereguinguette.com/
Jeudi 11 juin	visite de Le Sommail et le musée du chapeau + sa grande librairie ancienne	Départ de l'ancien Dojo	LFAN - Laurent MEGES 06.16.67.80.17
Vendredi 12 juin	Audition musicale	Foyer Rural	Foyer Rural - Karine CARILLO-MAGNIEN 05.61.76.27.57
Dimanche 21 juin	Fête de la Musique	Halle du Ramier	Foyer Rural - Karine CARILLO-MAGNIEN 05.61.76.27.57
Samedi 27 juin à 15h	Cartes (belote et tarot) puis barbecue	Ancien Dojo	Lacroix O Parfum Dominique MAZUR 06.76.77.12.09
Dimanche 28 juin	Exposition dessin / peinture	Salle de la Gleysette	Foyer Rural - Karine CARILLO-MAGNIEN 05.61.76.27.57